

Du registre aux délibérations du
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui
suit :

Administration Communale

Séance du 26 février 2009.-

de

M O R L A N W E L Z

Réf. cc/09/02/09/JPF.-

ORDRE DU JOUR :

9. Salle de basket Boulonneries CAMBIER - Modification de l'objet du marché.-

Sont présents : MM. FAUCONNIER Jacques, Bourgmestre-Président ;
M. MOUREAU Christian, Mme INCANNELA Josée, MM. DEVILLERS François,
ALEV Nebih, FACCO Giorgio, Echevins ;
MM. HUIN Michel, MAIRESSE Marceau, OTLET Paul, Mme BILLIET Virginie,
M. MONTERO REDONDO José-Manuel, Mmes DUPONT-LIGNY Geneviève,
DRUART Rose-Marie, GONZALEZ-MOYANO Astrid, MATYSIAK Carine, MM.
DEPASSE Michel, BUSQUIN Philippe, MATTIA Gerardo, Mme
VANDENBRANDE Claudette, MM. STAQUET Frédéric, HOFF Jean-Marie,
BUONOPANE Domenico, Conseillers communaux et M. BURION Michel,
Secrétaire communal.

Le Conseil Communal : en séance publique :

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et plus
particulièrement les articles L1122-10, L1122-30,

Vu le rapport établi par l'échevinat des sports ;

Sur proposition du Collège communal ;

Décide, à l'unanimité ;

Article 1 : De modifier l'objet du marché initial qui visait à la transformation et
à l'extension du hall de basket, rue de l'enseignement N° 1 à Morlanwelz ;

Article 2 : De marquer son accord sur le projet de Construction d'un nouveau
Hall des sports sur le site des anciennes Boulonneries CAMBIER ;

Article 3 : Le dossier sera transmis à la Direction Générale des Pouvoirs
Locaux – Division des Bâtiments et des Infrastructures Sportives.

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,
(s) M. BURION

Le Président,
(s) J. FAUCONNIER

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

